

Compte rendu de l'Instance de Proximité du 16 janvier 2019

Point Santé & Sécurité & Conditions de travail

- Report du point absentéisme et accidents bénins le mois prochain en présence du médecin du travail . Notre demande pour avoir des documents supplémentaires pour une meilleure analyse nous sera transmis et nous aurons les chiffres filières également.
- Clara Khol sera notre nouvelle assistante sociale, remplaçant Fadila Faulhaber démissionnaire. Les horaires de sa présence dans nos locaux reste inchangée : tous les mardis matins .
- Sécurité : des casques, des brassards et gilets presse, kits de décontaminant sont arrivés .

Commentaire FO : C'est une obligation de protéger ses salariés ... En principe on achète le matériel avant d'en avoir besoin et pas l'inverse !

- Plan d'actions suite à l'enquête santé 2016 : pour rappel 3 axes avaient été proposés par Sophie Bauer : Etude de l'absentéisme des journalistes (le travail a démarré le 2 janvier 2019) - suivre les collaborateurs à la reprise du travail (le manager participe à cette reprise) - organiser régulièrement les réunions de service (les réunions sont faites partout, un peu moins régulièrement à la rédaction et au service vidéo)

Commentaire FO : 3 ans pour commencer l'étude sur l'absentéisme des journalistesNous sommes des salariés patients en Alsace ! D'ailleurs, entre nous une étude n'est pas une action

Droit d'alerte à la Rédaction (29 mars 2018) Point d'étape à ce jour

Sophie Bauer et Christian Laemmel ont commencé à se pencher sur les chiffres le 2 janvier dernier . Pour info le taux d'absence chez les journalistes est en hausse puisqu'on passe de 8 à 11,79 % de 2017 à 2018 contre 4,5% moyenne nationale. La direction explique ses chiffres du fait des longues maladies et les congés de maternité. Globalement le chiffre des absences concernant les JRI est plutôt important. A noter que le pic des absences se situe entre janvier à mars. Le travail d'analyse se poursuit.

Commentaire FO : les femmes enceintes ont bon dos ! Et les longues maladies aussiUn travail sur le bien être au sein de notre antenne serait une belle idée !

Les réunions de service rédaction tous les 2 mois ont bien lieu ainsi que les moments conviviaux ...
Les entretiens annuels 2018 seront finis d'ici fin janvier 2019.

Nodal

Paris s'est penché sur le problème de cohabitation au nodal . Le rapport de l'ergonome n'est toujours pas arrivé (Mr Froissart responsable à la DSQVT, sera interpellé sur le sujet) mais des responsables de la Direction FTV se sont déplacés et ont proposé de mettre en place une séparation acoustique. (la même chose prévue dans les futures régies). A noter que des devis sont en cours pour changer les fenêtres de la régie. Les élus seront associés au choix final.

Commentaire FO : si la direction de l'antenne Alsace avait tenu compte de l'avis des salariés et des élus, les travaux auraient été beaucoup plus simples et sans doute moins chers. Les travaux seront faits, c'est le principal !

1/10ème des congés payés

Le calcul a été fait par les services compta de Paris. La différence de montant entre les salariés provient de plusieurs critères, les heures supplémentaires par exemple. L'accord sur le 1/10ème est consultable chez Sophie Bauer.
Les cdd ne sont pas concernés par cet accord.

Point d'étape sur le projet de réaménagement de la rédaction

La directrice des IMG Paris, accompagnée par d'autres responsables FTV, est passée dans nos locaux. Un certain nombre de propositions va être soumis au personnel, comme l'aménagement d'espaces, des propositions pour palier au problème acoustique, regroupement du service internet. Mais aucun grand travaux ne sera vraiment réalisé parce qu'il y a trop d'incertitudes liées à notre avenir comme par exemple le rapprochement de France Bleu et L'INA .

Mobilité

Le plan Vélo n'est plus à priori d'actualité à FTV. Un travail a été fait mais suspendu à l'heure actuelle. La direction se rapprochera du service concerné.

Commentaire FO : En attendant, on vous rappelle que la Direction prend en charge la moitié de la facture de votre abonnement

Tickets restaurant

Le montant des tickets restau n'est pas un choix local ; C'est lors d'une NAO (négo annuelle obligatoire) que cela se fait. La participation de l'employeur est la même dans toutes les antennes.

Entretiens annuels

Les salariés de l'antenne Alsace ont eu leur entretien annuel / professionnel SAUF le personnel de la filière.

Commentaire FO : les entretiens professionnels sont obligatoires tous les 2 ans,allô y a t-il quelqu'un au gouvernail ?

Plan de développement des compétences

Le budget est de 15 030 € pour l'antenne Alsace.

La nouvelle loi sur la formation modifie plusieurs points. Par exemple, la monétisation du CPF (compte personnel de formation) mais pas que. Mme Joumier (responsable de développement RH) viendra nous présenter les modif apportées par la loi.

Commentaire FO : sur mon Kiosque vous trouverez à votre disposition un guide sur la réforme professionnelle

UCC en Alsace

Le travail fait sur les groupes musicaux par les techniciens vidéos ne rentre pas dans le mode opératoire UCC fourni par la direction. Débat sur ce qu'est la réalisation ou pas.

Proposition du chef de centre de charter les groupes de musique. Le directeur de France 3 Grand Est se laisse le temps de la réflexion et demande l'arrêt de ces enregistrements.

Commentaire FO : Charter un morceau de musique comme si chaque morceau se ressemblait ??? Les bras m'en tombent ! Cette proposition dépasse tous les entendements, pourquoi tant de mépris ?

Prochaine réunion Instance de Proximité en Alsace : lundi 11 février 2019

Prenez soin de vous !



Une seule adresse pour contacter les élus de votre antenne Alsace : rp.ftv.strasbourg@gmail.com

Pour rappel les représentants de proximité vous convient tous les derniers vendredis de chaque mois pendant la pause déjeuner (à l'ex cantine) pour un moment d'échanges.

Vos interlocuteurs FO élus en Alsace :

Emeline Droxler : Représentante de Proximité & Délégué syndical, antenne Alsace

Eric Vial : Délégué syndical central & Élu CSE Réseau France3

Henri Weiken : Élu suppléant CSE Réseau France3

